



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
17 septembre 2001
Français
Original: anglais/français

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 15 c) de l'ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants
dans les organes principaux

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice

Curriculum vitae des candidats présentés par les groupes nationaux

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Curriculum vitae des candidats	2
Georges Abi-Saab	2
Nabil Elaraby	4
Francis Romain Wodie	8



I. Introduction

Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité les curriculum vitae des candidats présentés par les groupes nationaux dans le cadre de l'élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice à la suite de la démission du juge Mohammed Bedjaoui (Algérie). La liste des candidats présentés est publiée sous la cote A/56/373-S/2001/882. La composition de la Cour et la procédure de vote à suivre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité figurent dans un mémorandum du Secrétaire général (A/56/372-S/2001/881).

II. Curriculum vitae des candidats

Georges Abi-Saab (Égypte)

[Original : français]

- Né le 9 juin 1933 à Héliopolis-Le Caire (Égypte).
- Licencié en droit de l'Université du Caire (1954). Études supérieures en droit, en économie et en sciences politiques aux Universités du Caire (D. E. S. droit privé, droit public), de Paris, de Michigan (M. A. Econ.), de Harvard (LL. M., S. J. D.), de Cambridge et de Genève (doctorat ès sciences politiques). Diplômé de l'Académie de droit international de La Haye.
- Professeur de droit international à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève depuis 1969, ayant enseigné à cet institut dès 1963.
- Membre de l'Institut de droit international.
- Consultant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la préparation de ses deux premiers rapports sur le « Respect des droits de l'homme dans les conflits armés » (1969 et 1970) et pour la préparation de son rapport sur le « Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international » (1984).
- Membre de la délégation égyptienne à la Conférence d'experts gouvernementaux (1972) et à la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit humanitaire applicable dans les conflits armés (1974-1977). Conseil du Gouvernement égyptien dans l'affaire devant la Cour internationale de Justice relative à l'*Interprétation de l'accord du 25 mars 1951 entre l'OMS et l'Égypte* et dans les affaires relatives à la *Licéité de l'utilisation des armes nucléaires par un État dans un conflit armé* et à la *Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires*.
- Conseil et avocat du Gouvernement tunisien devant la Cour internationale de Justice dans l'affaire du *Plateau continental (Tunisie/Jamahiriya arabe libyenne)*; conseil et avocat du Gouvernement Égyptien dans l'arbitrage portant sur le *Différend frontalier (Taba) (Égypte/Israël)*.
- Juge ad hoc dans l'affaire du *Différend frontalier (Burkina Faso/République du Mali)*, portée devant une chambre de la Cour internationale de Justice. Juge ad hoc

dans l'affaire du *Différend territorial (Jamahiriya arabe libyenne/Tchad)*, portée devant la Cour internationale de Justice.

- Ancien membre de la chambre d'appel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal international pour le Rwanda.
- Membre du Tribunal administratif du Fonds monétaire international et de divers tribunaux arbitraux.

Nabil Elaraby (Égypte)

[Original : anglais]

Fonctions actuelles

Membre de la Commission du droit international (ONU) depuis 1994.

Juge au Tribunal judiciaire de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, depuis 1990.

Membre de la Commission d'indemnisation des Nations Unies à Genève depuis 1999.

Membre du Conseil d'administration de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm.

Associé du cabinet d'avocats Zaki Hashem & Partners.

Diplômes universitaires

Doctorat en droit, faculté de droit de l'Université de New York (1971).

Maîtrise en droit international, faculté de droit de l'Université de New York (1969).

Licence en droit, faculté de droit de l'Université du Caire (1955).

Activités dans le domaine juridique

Conseiller juridique et Directeur du Département des questions juridiques et des traités au Ministère des affaires étrangères, Le Caire (1976-1978, 1983-1987).

Agent du Gouvernement égyptien auprès du Tribunal d'arbitrage égypto-israélien (différend de Taba) (1986-1988).

Chef de la délégation égyptienne aux négociations de Taba (1985-1989).

Inscrit par le Ministre égyptien de la justice sur la liste des arbitres ayant à connaître d'affaires civiles et commerciales en Égypte, depuis 1995.

Membre du Conseil d'administration du Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international.

Membre du Conseil d'administration de la Société égyptienne de droit international.

Membre du Centre d'arbitrage et de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Liste des neutres).

Arbitre à la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale à Paris dans un différend concernant le canal de Suez (1989-1992).

Conseiller juridique de la délégation égyptienne à la Conférence de Camp David sur la paix au Moyen-Orient (1978).

Associé spécial pour le droit international, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) (1973).

Conseiller juridique de la délégation égyptienne à la Conférence des Nations Unies sur la paix au Moyen-Orient, Genève (1973-1975).

Adlai Stevenson Fellow in international Law, UNITAR (1968).

Fonctions antérieures

Ministère égyptien des affaires étrangères

Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'ONU à New York (1991-1999).

Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (1987-1991).

Ambassadeur d'Égypte à New Delhi (1981-1983).

Ambassadeur, Représentant permanent adjoint auprès de l'ONU à New York (1978-1981).

Organisation des Nations Unies

Président du Conseil de sécurité (juin 1996).

Vice-Président de l'Assemblée générale (1993, 1994, 1997).

Président de la Première Commission de l'Assemblée générale (Questions du désarmement et de la sécurité internationale) (quarante-septième session).

Président du Groupe de travail informel sur l'Agenda pour la paix (1992-1996).

Président du Groupe de travail sur les instruments juridiques à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro (1992).

Président du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales (1981-1982).

Autres activités dans le domaine juridique

A fait des conférences aux instituts et associations ci-après :

Académie de droit international de La Haye, Université Columbia, Université de New York, Duke University, Université de Yale, Université de Pennsylvanie, Université de Houston, American Society of International Law, Association du barreau de New York, Institut grec de droit international et International Peace Academy de New York et de Vienne.

Chargé de cours pour le droit international et les organisations internationales à l'Institut d'études diplomatiques du Ministère des affaires étrangères, Le Caire.

Orateur chargé du discours-programme « L'ONU et le nouvel ordre mondial » (1993) à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève.

Débatteur à la réunion annuelle de l'American Society of International Law :

- | | |
|------|--|
| 1995 | Le processus de paix au Moyen-Orient; |
| 1993 | Les droits de l'homme et la juridiction nationale; |
| 1984 | La Charte des Nations Unies et l'emploi de la force : l'Article 2 4) peut-il encore trouver à s'appliquer? |
| 1980 | La paix au Moyen-Orient : Camp David, le Traité et au-delà. |

Affiliations

Membre du Conseil d'administration de l'American University au Caire.

Membre de la Société égyptienne de droit international.

Membre de l'American Society of International Law.

Membre de la Commission de Canberra sur l'élimination des armes nucléaires.

Membre du Conseil d'administration de l'Institute of World Affairs, New York.

Honorary Senior Fellow, Center for International Studies, faculté de droit de l'Université de New York (1992-1993).

Professeur invité à la Robert Wagner School of Public Services, Université de New York.

Publications

- A fourni des contributions notamment aux publications périodiques et livres ci-après :

« Preventive Diplomacy, Peacemaking and Peacekeeping in the context of International Law », in *Perspective on International Law* (Nandasiri, ed., Kluwer Law International, 1995).

« Some Reflections on Disarmament », in *The United Nations at Age 50: A Legal Perspective* (Christian Tomuschatu, ed., Kluwer Law International).

« UN Security Council Resolution 242: the Building Block of Peacemaking », in *A Washington Institute Monograph* (Washington Institute for Near East Policy, ed., 1993).

« Practical Problems with Multilateral Arms Control », in *The International Law of Arms Control and Treaties, Disarmament* (1991).

« United Nations Peacekeeping: The Egyptian Experience », in *Peacekeeping: Appraisal and Proposals* (Henry Wiseman, ed., International Peace Academy, 1988).

« The Office of the Secretary-General and the Maintenance of International Peace and Security », in *The United Nations and the Maintenance of International Peace and Security* (Columbia University Press, 1987).

« The Adaptation of Structures and Methods at the United Nations », in *Proceedings of Workshop at the Hague Academy of International Law* (1985).

Towards a New International Legal Order (Uppsala University and UNITAR, 1981).

« The United Nations Peacekeeping by Consent: A Case Study of the Withdrawal of the United Nations Emergency Force », *New York University Journal of International Law and Politics*, vol. 1, 1968, republished in *The Arab-Israeli Conflict* (John Norton Moore, ed., American Society of International Law).

« Some Legal Implications of the 1947 Partition Resolution and the 1949 Armistice Agreements », in *The Middle East Crisis: Test of International Law* (Oceana Publications).

Disarmament: A Periodic Review by the United Nations, vol. XVI, No. 3 (1993) : « Regional Security and Nuclear Non-Proliferation ».

Prospects for a Charter Review, Liber Amicorum Bengt Broms (ILA, Helsinki, 1999).

- A fourni plusieurs articles en arabe à la *Revue égyptienne de droit international*.

Données personnelles

Date de naissance : 15 mars 1935.

Francis Romain Wodie (Côte d'Ivoire)

[Original : français]

Date et lieu de naissance : 25 février 1936 à Abidjan.

Profession : Magistrat/Président de chambre, Cour d'appel d'Abidjan.

Diplômes, fonctions, responsabilités professionnelles

- 1998-2000 Professeur titulaire, faculté de droit d'Abidjan.
- 1997-1998 Professeur titulaire. Enseignements :
- Droit international public (licence)
 - Droit international économique, droit international du développement (maîtrise)
 - Théorie générale du droit (doctorat)
- 1992-1997 Professeur titulaire, assurant les mêmes enseignements (ci-dessus).
- 1986-1992 Professeur titulaire, faculté de droit d'Abidjan :
- Président du Comité technique spécialisé des sciences juridiques et politiques du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur.
 - Membre du jury du concours d'agrégation de droit public et de sciences politiques (concours 1987) à Dakar.
 - Président du jury du concours d'agrégation de droit public et de sciences politiques, coordonnateur général de l'ensemble des jurys (concours de 1989 à Ouagadougou).
- 1980-1986 Maître de conférences agrégé [concours français d'agrégation (Paris 1980-1981)].
- Professeur titulaire (1984).
 - Doyen de la faculté de droit d'Abidjan.
 - Membre du jury du concours d'agrégation (Libreville 1985).
- 1977-1979 Assistant associé, faculté de droit d'Aix-Marseille III.
- Licence de philosophie, faculté des lettres d'Aix-Marseille.
 - Maîtrise de philosophie, faculté des lettres d'Aix-Marseille.
- 1973-1977 Chargé de cours, faculté de droit d'Abidjan.
- 1971-1973 Chargé de cours, faculté de droit d'Alger et Institut d'études politiques d'Alger.
- Agrégation algérienne de droit public et de sciences politiques (concours d'Alger 1972).
- 1969-1971 Chargé de cours, faculté de droit d'Abidjan.

- 1966-1970 Doctorat d'État, droit public, faculté de droit de Paris.
Assistant, faculté d'Abidjan.
- 1964 Faculté de droit, Paris : diplôme d'études supérieures de droit public.
Diplôme d'études supérieures de sciences politiques.
Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA).

Consultations et principales publications

- 1986-1987 Consultant, Banque africaine de développement : droit international du développement.
- Octobre 1987 Consultations UNESCO sur « La recherche et l'enseignement du droit international public en Afrique ».

Ouvrages

Les institutions régionales africaines (Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1970).

Encyclopédie juridique de l'Afrique. Contribution : « La législation », p. 307 à 330, chapitre 13, tome 2 (Les Nouvelles Éditions africaines, 1982, Abidjan, Dakar, Lomé).

Les organisations régionales africaines, ouvrage collectif. Contribution : « La Banque africaine de développement (B.A.D.), et le Fonds africain de développement (F.A.D.) », p. 85 à 102 (faculté de droit, Université du Kenya, Nairobi, édité par Domenico Mazzaeo, Cambridge University Press, 1984).

Mélanges offerts au professeur P. F. Gonidec : L'État moderne, horizon 2000. Aspects internes et externes. Membre du Comité de parrainage. Contribution : « Le contentieux des élections législatives en Côte d'Ivoire à la lumière de la loi du 1er septembre 1980 », p. 325 à 337 (Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1985).

Manuel de droit international public. Bilan et perspectives, UNESCO, sous la direction du juge Mohamed Bedjaoui. Contribution : « La haute mer », tome 2, chapitre XI, p. 945 à 975 (Éd. A. Pedone, Paris, 1991). Version anglaise : *International Law, Achievements and Prospects* (Martinus Nijhoff Publishers/UNESCO, Dordrecht/Rosta/London). Contribution : « The High Sea », chapitre 40, p. 885 à 914.

Ouvrage collectif de droit international, Université de Tokyo. Contribution : « Les fonds marins », traduit en japonais, sous la direction du professeur Kunihiko Tatsu-zawa (Tokura, Kokubunji-Shi, Tokyo).

Manuel de droit constitutionnel ivoirien (Presses universitaires de Côte d'Ivoire, 1996).

Quelques articles

« La sécession du Biafra et le droit international public », *Revue générale de droit international public*, octobre-décembre 1969, No 4.

« L'inexistence juridique des actes administratifs unilatéraux », *Droit français, actualité juridique, droit administratif*, 76-89, février 1969.

« Les responsabilités en matière hospitalière », *Droit administratif français : Revue algérienne de sciences juridiques et politiques*, 1972, revue No 1, 55-94.

« Les intérêts économiques et le droit de la mer », *Revue générale de droit international public*, 1976, No 3.

« La nationalisation et le nouvel ordre international », *Annales africaines* (Université de Dakar), 1977 (Nouvelles éditions africaines, 1978).

« L'intérêt pour agir, selon la jurisprudence internationale », *Annales africaines* (Université de Dakar, 1978) (Nouvelles éditions africaines, 1979), 71-142.

« La théorie kantienne du droit », *Revue de philosophie de la faculté des lettres*, Université d'Abidjan, 1983, extrait, *Revue de philosophie*, Association de philosophie, Mexico.

« L'OUA et les intégrations régionales », *Colloque de Casablanca*, 1er au 3 novembre 1984.

Problématique de la transition démocratique en Afrique, Colloque de Dakar, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, décembre 1991.

Associations professionnelles ou scientifiques

International Law Association (Quelques années : 1960-1970).

Président de l'Association ivoirienne de droit constitutionnel.

Membre de l'Association africaine de droit constitutionnel.

Membre de l'Association internationale de droit constitutionnel.

Membre de la Société française pour le droit international.

Membre de l'Association africaine de droit international.

Membre du Comité consultatif de rédaction de l'*Annuaire africain de droit international*.

Membre du Conseil scientifique de la Collection « Espaces et ressources maritimes », éd. A. Pedone.

Activités sociopolitiques

1968-1970 : Membre du Comité directeur de la Fédération ivoirienne de football.

1968-1971 : Secrétaire général du Syndicat africain (national) de la recherche et de l'enseignement supérieur.

1985-1989 Président de la section ivoirienne d'Amnesty International.

1987 Membre fondateur de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme.

1990-1995 Député à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.
1998-1999 Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
